



**AS/Ega/Inf (2021) 06**

18 janvier 2021

## **Commission sur l'égalité et la non-discrimination**

### ***Alliance parlementaire contre la haine***

**Webinaire parlementaire :**

**L'infiltration des forces de l'ordre et militaires par des extrémistes racistes et de droite**

**Document d'information élaboré par le Secrétariat**

1. Le 18 décembre 2020, l'Alliance parlementaire contre la haine a organisé une audition sur le thème « L'infiltration des forces de l'ordre et militaires par des extrémistes racistes et de droite », qui était ouverte aux membres de l'Alliance et de la commission sur l'égalité et la non-discrimination ainsi qu'au public grâce à sa diffusion sur la page Facebook de l'Assemblée parlementaire.

2. Cette initiative visait à sensibiliser à la présence d'extrémistes racistes et de droite dans les rangs des forces de l'ordre et militaires, à la suite d'articles ou de rapports publiés récemment sur ce sujet par le journal d'information en ligne français Mediapart, par plusieurs médias allemands et par le service de renseignement civil allemand.

3. Faisant référence à ces informations, M. Momodou Malcolm Jallow, rapporteur général de l'Assemblée parlementaire sur la lutte contre le racisme et l'intolérance, a souligné que les cas d'infiltration des forces de l'ordre et militaires par des extrémistes racistes et de droite se comptaient par centaines. Étant donné le rôle important que jouent les forces de l'ordre et militaires, deux rouages de l'État, dans le fonctionnement des institutions démocratiques, cette évolution est inquiétante et appelle des contre-mesures adéquates. L'État de droit et les droits de la personne doivent être protégés pour chacun et chacune.

4. Comme l'a souligné Mme Sarah Khan, commissaire du Royaume-Uni pour la lutte contre l'extrémisme, l'extrémisme de droite s'est considérablement développé ces dernières années et constitue une menace croissante. Ce phénomène est insidieux, car il évolue rapidement et tend à se complexifier. Qu'il s'agisse de l'armée, de la police, des partis politiques ou des institutions démocratiques, l'« entrisme » présente un problème de fond qu'il faut régler : la diffusion active des discours et idéologies d'extrême droite. Combattre ce phénomène nécessite de comprendre comment il séduit certaines franges des populations en Europe.

5. Il est ressorti un élément important du webinaire, en particulier de la contribution de Mme Rebekah Delsol (Open Society Initiative), à savoir qu'au-delà des attitudes et comportements extrémistes qui peuvent exister au niveau individuel se pose également un problème plus général de racisme structurel, auquel il faut aussi remédier. De fait, ce racisme structurel est ce qui rend possible le comportement de certaines personnes fondé sur des préjugés. Dans de nombreux cas, les opinions et activités racistes de tels militaires ou tels agent·e·s des forces de l'ordre sont connus au sein de leurs services, mais des mesures ne sont prises qu'une fois qu'ils ont été dénoncés publiquement et se retrouvent au cœur d'un scandale. En outre, ces mesures laissent souvent à désirer et entraînent rarement un renvoi disciplinaire, qui serait la solution la plus efficace.

6. Le racisme structurel est peut-être sous-estimé dans la police et considéré comme une attitude « ordinaire », qui ne se rattache pas à une idéologie et pourrait trouver son origine dans une autre période historique, en étant transmise de génération en génération, comme l'a expliqué M. Jean-Claude Vullierme, ancien commissaire divisionnaire de la police nationale française. Selon l'analyse faite par M. Vullierme, le manque de véritable formation et le sentiment d'impuissance qui en découle pour les policiers et policières confronté·e·s à des situations difficiles contribuent également à expliquer pourquoi certaines dérives peuvent avoir lieu.

7. Les principales recommandations issues du webinaire peuvent être résumées comme suit. Les pouvoirs publics des États membres du Conseil de l'Europe devraient :

- adopter et appliquer une législation solide contre les délinquant·e·s extrémistes récidivistes (individus qui jouent un rôle moteur et influent en propageant les discours d'extrême droite ; ceux et celles qui organisent, diffusent et recrutent) ;
- mener des activités d'éducation et d'information dans le cadre des programmes scolaires et à l'intention des publics adultes, afin d'aider à bâtir une résilience sociétale et à immuniser les personnes contre les discours extrémistes ;
- dispenser une formation sur l'anti-discrimination aux policiers et policières et aux personnels des forces de l'ordre en général, ainsi qu'aux membres des forces armées, en insistant judicieusement sur les principaux objectifs d'un service de police faisant partie d'un État démocratique ;
- améliorer le recrutement au sein des forces de l'ordre et de l'armée, en augmentant la proportion des personnels issus des minorités ethniques et en analysant la motivation et le profil des candidat·e·s pour garantir leur compatibilité avec les objectifs et les valeurs démocratiques des services concernés ;
- appliquer des normes nationales strictes interdisant le racisme individuel et structurel, notamment grâce à des plans d'action ciblés et à des sanctions claires et décisives dans les affaires de racisme ;

- collecter des données ventilées selon l'origine ethnique, ce qui est essentiel pour suivre les disparités raciales et y remédier ;
- créer et garantir le bon fonctionnement des organes de contrôle indépendants, et faire en sorte que des mécanismes de plainte soient disponibles et facilement accessibles.

Informations complémentaires :

La vidéo du webinaire (en anglais) est disponible sur la chaîne YouTube de l'Assemblée parlementaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=sDX1NgqD5gw>

Pour en savoir plus sur l'Alliance parlementaire contre la haine et ses activités : [Alliance parlementaire contre la haine \(coe.int\)](#)

A la suite du webinaire, M. Emmanuel Jacob, Président de l'Organisation européenne des associations et syndicats militaires (EUROMIL) a écrit au rapporteur général sur la lutte contre le racisme et l'intolérance pour exprimer le soutien de cette organisation aux conclusions du webinaire. Le texte du message est joint au présent document.

## Annexe

*Traduction non officielle*

**Lettre de M. Emmanuel Jacob, Président de EUROMIL à M. Momodou Malcolm Jallow, Rapporteur général sur la lutte contre le racisme et l'intolérance de l'APCE, en date du 2 janvier 2021**

**Sujet : extrémistes racistes et de droite dans les forces armées**

Monsieur Jallow,

Tout d'abord, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de sécurité pour 2021.

Permettez-moi de vous présenter l'Organisation européenne des associations et des syndicats militaires (EUROMIL). EUROMIL est une organisation qui regroupe 32 associations militaires et syndicats de 21 pays. C'est le principal forum européen de coopération entre les associations militaires professionnelles sur des questions d'intérêt commun. L'EUROMIL s'efforce de garantir et de faire progresser les droits humains, les libertés fondamentales et les intérêts socioprofessionnels des militaires de tous grades en Europe et promeut le concept de « citoyen en uniforme ». En tant que tel, un soldat a les mêmes droits et obligations que tout autre citoyen. EUROMIL demande en particulier la reconnaissance du droit des militaires à former des syndicats et des associations indépendantes et à y adhérer, ainsi que leur inclusion dans un dialogue social régulier par les autorités.

Même si nous nous adressons à vous en tant que membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et surtout en tant que Rapporteur général contre le racisme et l'intolérance, nous tenons également à vous informer que nous comptons un syndicat militaire suédois parmi nos associations membres. L'Association suédoise des officiers militaires (SAMO ou Officersförbundet) a rejoint EUROMIL en 2010, après avoir été un partenaire très respecté pendant de nombreuses années, et est l'un des membres actifs les plus actifs de notre organisation faïtière européenne.

Pour ce qui concerne le Conseil de l'Europe, je voudrais vous informer qu'EUROMIL a un statut participatif au Conseil de l'Europe et est inscrite sur la liste des OING habilitées à déposer des réclamations collectives auprès du Comité des droits sociaux. Le 24 février 2010, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté la Recommandation CM/Rec(2010)4 sur les droits de l'homme des membres des forces armées, élaborée par le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) au cours de la période 2007-2009. EUROMIL, qui a participé activement à la rédaction de cette Recommandation, considère toujours ce document comme un outil essentiel pour protéger et promouvoir les droits des militaires en Europe. Dix ans après son adoption, EUROMIL a récemment demandé au CDDH de mettre à jour la Recommandation CM/Rec(2010)4 sur les droits de l'homme des membres des forces armées. Cette proposition est actuellement à l'étude pour les années à venir.

Cher M. Jallow, nous avons récemment suivi avec attention le webinaire sur « L'infiltration des forces de l'ordre et militaires par les extrémistes racistes et de droite ». En tant qu'organisation faïtière d'associations militaires et de syndicats, nous ne sommes bien sûr pas un spécialiste de cette question. Cependant, il va sans dire qu'EUROMIL, en tant que défenseur des valeurs humaines et fondamentales des et par les militaires, du racisme et des comportements extrêmes dans et par les forces armées, ne nous laisse pas indifférents. Les forces armées et leur personnel sont au service de la société et doivent être les défenseurs des valeurs humaines et fondamentales que nous, en tant que « citoyens et travailleurs en uniforme », devons propager et soutenir.

L'EUROMIL souscrit donc à vos conclusions du webinaire. Oui, il n'y a pas de temps à perdre et on ne peut pas rester silencieux à ce sujet. Comme vous l'avez déjà mentionné, il est nécessaire d'avoir un leadership politique fort, mais il est certainement aussi nécessaire de sensibiliser, d'informer et de connaître ces questions au sein de nos forces armées. Tout comme le droit humanitaire international a sa place dans la formation du personnel militaire, les problèmes sociaux tels que le racisme et les idéologies et comportements extrêmes doivent être ouverts à la discussion.

EUROMIL est clair à ce sujet ; l'extrémisme n'a pas sa place dans les forces armées ! Lorsqu'à l'été 2020, l'extrémisme dans les forces armées allemandes a atteint les médias, EUROMIL n'a pas hésité à s'y opposer clairement. Ce n'est qu'en exprimant de tels points de vue et en les rendant discutables que nous pourrions faire de nos forces armées une institution ouverte, sous contrôle démocratique, qui reflète la société.

Nous sommes toujours disponibles pour apporter le soutien nécessaire à votre important mandat qui vous a été confié en tant que rapporteur général. Nous sommes disponibles pour interroger nos organisations membres à ce sujet ou pour organiser un événement en ligne (avec votre participation) afin de les informer à ce sujet et d'entamer un débat avec elles et ainsi contribuer à votre rapport.

Nous restons à votre disposition et c'est avec intérêt que nous lirons votre réponse.

Cordialement,

Emmanuel JACOB  
Président  
EUROMIL  
Organisation européenne des associations et syndicats militaires  
Rond-Point Robert Schuman 6  
B - 1040 Brussels  
Tel: +32/2.626.06.84  
[president@euromil.org](mailto:president@euromil.org)  
[www.euromil.org](http://www.euromil.org)